



# ENSEMBLE

## POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA  
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

### EDITO

A l'occasion de la nouvelle année, La CRES et son équipe vous adressent ses meilleurs vœux solidaires pour 2006.

Répondant aux attentes du secteur (Journée de l'Économie Sociale et Solidaire du 3 décembre 2004), la CRES vous propose de continuer, avec ce troisième et dernier numéro, une série d'articles sur les financements solidaires et les outils mobilisables.

### LA BRED PROPOSE UNE CONVENTION POUR LES ASSOCIATIONS



La BRED Banque populaire a mis en place une convention de compte dédiée aux associations. Il s'agit en effet d'une offre de service destinée à regrouper tous les services bancaires intéressant les associations et à faciliter en général l'accès aux services bancaires au quotidien : banque en ligne par Internet, par minitel ou par fax: situation globale de vos comptes en quelques secondes, bourse en ligne avec un accès sécurisé.

La BRED Banque populaire propose aussi à ses clients associatifs un service de banque à distance par téléphone afin de bénéficier de conseils, de services, ou d'informations diverses. Il leur sera possible de consulter leurs comptes, ou d'effectuer des opérations bancaires:

passer des ordres en connaissant les cours et les meilleures offres en temps réel, consulter le carnet d'ordres pour suivre leur exécution, consulter le portefeuille titres de l'association (soldes, carnet d'ordres, historique des mouvements, liquidation en cours, liquidation précédente), etc.

Le cœur de l'offre comprend également un accès au Service Conseil juridique et fiscal de la MAIF par téléphone, des remises gratuites du « Guide des associations », des exonérations de commissions de mouvement. Des services optionnels proposent également des réductions sur différents services bancaires et abonnements pour les associations.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter votre agence.  
Site : [www.bred.fr](http://www.bred.fr)

### UN CENTRE DE RESSOURCES DÉDIÉ À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Depuis son lancement en 2004, l'unique Centre de ressources dédié à l'économie sociale et solidaire a connu une fréquentation régulière du public, tout âge confondu, à la recherche de toutes informations liées au secteur non marchand. De l'étudiant cherchant des éléments sur les démarches de développement local à la Réunion au professeur de lycée qui cherche à enrichir ses connaissances sur l'économie sociale ou le porteur de projet qui souhaite mieux cerner les structures d'insertion par l'activité économique. Le Centre de ressources devient une référence et s'étoffe régulièrement en offrant :

- Un accueil personnalisé,
- Des ouvrages spécialisés, des revues, CDROM, mémoires,...
- Des parutions conçues et éditées par la CRES :
  - Le Guide de l'Économie Sociale et Solidaire ;
  - La lettre mensuelle ENSEMBLE ;
  - En partenariat avec l'IRTS, des fiches de capitalisation d'expériences,...
- Des séances d'information tous les



premiers jeudis du mois permettant:

- d'élaborer un projet d'Économie Sociale et Solidaire ;
- de connaître les différents statuts du secteur : associations, coopératives, SCIC, SCOP,...
- d'identifier les différentes sources de financement du secteur, etc.

Vous pouvez retrouver en ligne la base de documentation principale du Centre de ressources ou travailler vos projets en ligne sur : [www.cres-reunion.com](http://www.cres-reunion.com).

**MERCI DE FAIRE VIVRE  
CETTE LETTRE ET DE  
NOUS PROPOSER DES  
ARTICLES**



02.62.21.50.60



## LE COIN DU NET

<http://www.association-infoservice.com>

Découvrez un site proposant des conseils, des services, des annuaires, des actualités sur les associations, etc.

<http://www.lien-social.com>

L'hebdomadaire fait par et pour les travailleurs sociaux.

<http://www.recma.org>

Découvrez le site web de la Revue des études coopératives, mutualistes et associatives

CHAMBRE RÉGIONALE  
DE  
L'ÉCONOMIE SOCIALE  
DE  
LA RÉUNION

Dépôt légal décembre 2005

c/o Maison de l'Economie Sociale  
24 rue du Général De Gaulle  
97400 SAINT-DENIS

Téléphone  
02 62 21 50 60

Télécopie  
02 62 21 50 61

Messagerie  
[contact@cres-reunion.com](mailto:contact@cres-reunion.com)

Avec la participation de :



## L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Contre les conséquences d'accidents (survenus à des membres ou à des tiers) engageant la responsabilité civile de l'association (ex : intoxication alimentaire lors de repas collectifs etc.) un contrat d'assurance responsabilité civile doit être souscrit, garantissant :

- l'association en tant que personne morale,
- les dirigeants,
- les salariés, ou les préposés,
- les collaborateurs à titre quelconque (aides bénévoles),
- les mineurs, dont l'association a la surveillance,
- les membres pour les risques découlant de leur participation à la vie associative.

A noter qu'il semble important de toujours vérifier, lors de l'organisation d'une manifestation (exposition, fête, compétition sportive...) si vos contrats d'assurance prévoient ce type de couverture ou s'ils nécessitent des extensions de garantie.

## LA FONDATION D'ENTREPRISE GROUPE BANQUE POPULAIRE APPORTE SON SOUTIEN FINANCIER

La Fondation est l'instrument de mécénat du Groupe Banque Populaire dans les domaines de la musique, du handicap et du patrimoine de la mer et de l'eau douce.

Dotée dorénavant, grâce aux Banques Populaires, de moyens financiers renforcés, la Fondation a élargi à partir de 2004 son champ d'interventions en s'ouvrant, au-delà de la musique et du handicap, à un nouveau domaine, cher à la "Banque de la voile" : le patrimoine de la mer et de l'eau douce.

Ainsi, la Fondation d'entreprise Groupe Banque Populaire apportera un soutien financier à des initiatives de mise en valeur, de conservation ou de rénovation du patrimoine maritime, lacustre, fluvial et souterrain sur le territoire français. Ses choix seront guidés par la dimension culturelle et patrimoniale des projets, et privilégieront les richesses régionales ou locales.

### *Patrimoine de la mer et de l'eau douce*

La Fondation intervient dans ce secteur en apportant son soutien à des projets qui ont pour but de conserver, rénover, mettre en valeur ou simplement défendre le patrimoine de la mer et de l'eau douce, à l'exclusion des projets à caractère purement écologique (du type assainissement, dépollution...) ou qui relèvent strictement du secteur marchand.

Il s'agit principalement de :

- \* la réhabilitation de sites, tels que :
  - réserves d'eau (grottes, gouffres, sources d'eau thermale, lacs, rivières ...),
  - équipements liés à l'utilisation de l'eau (moulins, fontaines...),
  - ouvrages de maîtrise de l'eau (barrages, canaux...),

\* l'aménagement ou la modernisation de musées spécialisés,

\* le parrainage d'actions artistiques, de recherche et de pédagogie consacrées au patrimoine aquatique,

\* la rénovation de bateaux d'intérêt historique,

\* la conservation des milieux naturels et des espèces.



Côte du littoral Ouest de la Réunion

La sélection des candidats et des projets est assurée, pour chacun des trois secteurs d'intervention, par un Jury composé de personnalités qualifiées. C'est le Conseil d'Administration de la Fondation, qui, sur proposition des différents Jurys, procède au choix final des lauréats et accorde les bourses et subventions.

(Source: extraits du site Internet [www.fondation.banquepopulaire.fr](http://www.fondation.banquepopulaire.fr))

### *Coordonnées :*

FONDATION D'ENTREPRISE GROUPE  
BANQUE POPULAIRE  
5 rue Leblanc  
75511 Paris cedex 15  
Téléphone : 01 40 39 63 38  
Jacques-Marie Desobry -06 25 22 03 57-  
Catherine Gros -06 10 21 10 67 -

